



Garde exclusive de mon fils

Par **roxane13**, le **19/10/2009** à **22:03**

Bonjour,rnrnJe souhaite faire une demande de garde exclusive et d'autorité parentale de mon fils de 4 ans. Il y a déjà eu un jugement et on s'était mis d'accord pour qu'il le garde un week end sur deux mais son père habite dans une chambre de 12 m², il a une addiction aux médicaments (stylnox) et totalement irresponsable. rnComment dois-je faire pour obtenir le changement de garde au plus vite et dois-je prendre un avocat ? rnrnMerci.rnCordialement,

Par **Tisuisse**, le **20/10/2009** à **07:57**

Bonjour,rnrnVous ne pouvez pas faire autrement que de passer devant le Juge aux affaires familiales. C'est lui qui va prendre une décision dans le seul intérêt de votre enfant.